

## Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : lundi 30 mars 2026

Durée totale et maximale de l'interruption : 08h19

Codes postaux concernés : 6986

### Origine de l'interruption

= Chute d'arbre sur le réseau

### Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= 08H19

### Justification de la durée de l'interruption

= La recherche du défaut et la nature des réparations justifient le maintien de l'interruption.

### Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= ORES s'est trouvée dans une situation d'urgence, sa responsabilité n'est pas engagée.

### Conclusion

L'origine et le maintien de l'interruption de fourniture d'électricité non planifiée d'une durée supérieure à six heures consécutives survenue le lundi 30 mars 2026 étant causés par un cas de force majeure, aucune indemnité ne sera versée pour cette interruption.